

BOURSES « JEUNES POUSSÉS ENTREPRENEURIAT »
financées par Jean L. LAMY

Appel à candidature 2021

PRÉAMBULE

Pourquoi s'intéresser à la création d'entreprise ? Parce qu'elle permet de révéler votre potentiel, de réaliser un rêve de répondre à une problématique sans solution

Les réponses peuvent être variées, dans tous les cas porter un projet de ce type fait grandir la personne et augmente ses compétences et savoir-être, qualités et expérience que recherchent aussi les employeurs.

Créer une entreprise passe par une phase de questionnement, d'exploration. L'entrepreneur potentiel part d'une idée plus ou moins précise mais,

- Y-a-t-il vraiment des clients intéressés ?
- Quelles caractéristiques doit avoir le produit ou le service ?
- Comment se positionner face à la concurrence ?
- Comment rassembler les ressources techniques, financières, humaines nécessaires ?
- Quels partenaires ? ...

Les Bourses Jeunes poussés permettent de financer cette phase amont.

**Si vous avez une idée,
Si vous avez l'envie de la tester,
Candidatez... !**

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout étudiant des cursus Ingénieurs (*y compris Ingénieurs en Alternance*), Master, Mastères Spécialisés®, Doctorat
La Candidature d'une équipe est recevable.

MONTANT DES BOURSES

Pour 2021, il est prévu 4 bourses de 3 000€.

PROCESSUS DE SÉLECTION

➤ Dépôt des dossiers de candidature :

Chaque candidat (*ou équipe candidate*) devra déposer un dossier **avant le vendredi 16 avril 2021 à 18h00** à l'adresse :

csp@fondation-isae-supero.org en mentionnant :

« Dossier de candidature aux Bourses Jeunes Pousses Entrepreneuriat 2021 »

Ce dossier de **2 pages maximum** devra comprendre les rubriques suivantes :

- Présentation du ou des candidats avec CV's résumés
 - Éléments de motivation
 - Objectifs du projet
 - Utilisation de la bourse
 - Calendrier du projet
 - Avis motivé de Dan NGUYEN
- Pré-sélection d'au maximum 6 candidats qui devront « pitcher » (10 mn par candidat-questions incluses) devant un jury composé par les membres du Comité de Sélection des Projets de la Fondation plus Dan NGUYEN et Laurent RASMONT, jury présidé par Jean L LAMY.
- Chaque projet retenu (*maximum 4*) recevra une bourse de 3 000€, dont 2 000€ versés en début de projet après signature d'une lettre d'engagement et 1 000€ versés en fin de projet après remise et acceptation du rapport final.
- Le Jury de sélection se réunira dans la deuxième quinzaine d'avril et **l'annonce des résultats sera faite le 02 mai 2021 au plus tard.**

RAPPORT FINAL

- Ce rapport final, dont la trame sera définie ultérieurement, **devra être remis au plus tard 15 jours calendaires après la fin du projet soutenu par la bourse ou au plus tard le vendredi 26 novembre 2021 à 18h00**, si le projet soutenu se termine au-delà de novembre 2021.
- L'acceptation du rapport sera prononcée à l'issue d'une soutenance (1/4h par projet) du rapport devant le jury pré-cité, soutenance qui aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre 2021.

Pour toute question, envoyez un courriel à csp@fondation-isae-supero.org

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0